

la Route du Futur

Bulletin de l'OMS sur la sécurité routière

SOMMAIRE : les Nations Unies adoptent une nouvelle résolution sur la sécurité routière 1 Semaine mondiale de la sécurité routière 2 La sécurité routière en Afrique : comment concrétiser la volonté d'action? 2 La Banque mondiale crée un dispositif mondial en faveur de la sécurité routière 3 L'Union africaine se préoccupe de sécurité routière 3 Renforcement des capacités en Afrique et en Asie du Sud 4 Drive Alive 6 Création de partenariats pour la prévention des accidents de la route en Pologne 6 Fleet Forum 2005 6 Le Costa Rica présente le Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation 7 L'action de la CESAO dans le domaine de la sécurité routière 7 Atteindre des objectifs ambitieux en matière de sécurité routière 8



Novembre 2005

Bulletin
05

Les Nations Unies adoptent une nouvelle résolution sur la sécurité routière

Le 26 octobre 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une nouvelle résolution relative à la sécurité routière, invitant les Etats Membres à appliquer les recommandations formulées dans le *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation*, à participer à la première Semaine mondiale de la sécurité routière de Nations unies et à célébrer, chaque année, le troisième dimanche de novembre la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route.

Dans cette résolution, présentée à l'initiative de Son Excellence Fuad Mubarak Al-Hinai, Représentant permanent du sultanat d'Oman auprès des Nations Unies, et au cours des débats, ont s'est félicité du rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur la sécurité routière. Plusieurs orateurs se sont dits très satisfaits par le Groupe de Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière – une alliance de plus de 50 organisations – et par tout ce qu'elle a déjà mis en oeuvre.

La résolution souligne également que les Etats Membres doivent absolument continuer à inscrire leur action en faveur de la sécurité routière dans le cadre du *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la*

circulation de la Banque mondiale et de l'OMS. La résolution appelle notamment l'attention sur les cinq facteurs de risque qui y sont recensés : le défaut de port de la ceinture de sécurité et la non utilisation de sièges pour enfants, la conduite en état d'ébriété, le défaut de port du casque, la vitesse excessive et inadaptée aux conditions de circulation et l'état des infrastructures.

En outre, l'Assemblée générale salue la proposition de la Commission économique pour l'Europe d'accueillir en avril 2007 à Genève, en collaboration avec l'OMS, la première Semaine mondiale de la sécurité routière des Nations Unies, axée sur les jeunes usagers de la route, et notamment les jeunes conducteurs.

“Cette résolution historique représente pour nous un vif encouragement” dit Etienne Krug, Directeur du Département Prévention de la violence et des traumatismes de l'OMS. “Son contenu traduit une évolution des mentalités et une prise de conscience accrue des efforts qu'il faut constamment déployer pour améliorer la sécurité routière partout dans le monde”.

La résolution de l'Assemblée générale encourage les Etats membres et la communauté internationale, y compris les institutions financières internationales et régionales, à prêter leur concours financier, technique et politique aux Nations Unies et à leurs institutions spécialisées, notamment à l'Organisation mondiale de la Santé, pour l'action qu'ils mènent en vue d'améliorer la sécurité routière.

Cette résolution peut être téléchargée à l'adresse suivante : www.who.int/violence_injury_prevention/publications/road_traffic/en/

Ce cinquième numéro de La Route du Futur fait le point sur les initiatives mondiales en faveur de la sécurité routière. Ce bulletin informe régulièrement les lecteurs des progrès accomplis, dans le cadre de la collaboration des institutions des Nations Unies, dans la mise en oeuvre de la résolution 58/289 de l'Assemblée générale sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale.

Le présent numéro donne des informations sur divers événements qui se sont déroulés au cours des six derniers mois : l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une nouvelle résolution sur la sécurité routière mondiale, les actions de sécurité routière entreprises par les Commissions économiques régionales pour l'Afrique et pour l'Asie occidentale, les activités menées en Pologne, le Fleet Forum des Nations Unies et les activités de Drive Alive, organisation non gouvernementale de promotion de la sécurité routière. Il présente également le réseau de recherche sur les accidents de route, un partenariat mondial pour le développement des capacités de recherche.

Il est possible de télécharger La Route du Futur sur notre site web : www.who.int/violence_injury_prevention/en/, Le bulletin sera disponible en six langues. Si vous souhaitez obtenir un exemplaire imprimé, veuillez nous contacter à l'adresse : traffic@who.int



Son Excellence Fuad Mubarak Al-Hinai, Représentant permanent du sultanat d'Oman auprès des Nations Unies, présente la nouvelle résolution de l'Assemblée générale à New York

Photographie : Organisation des Nations Unies



Organisation
mondiale de la Santé



Semaine mondiale de la sécurité routière

La résolution A/60/L.8, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2005, invite l'OMS et les commissions régionales des Nations Unies à organiser de concert la **première Semaine mondiale de la sécurité routière**, qui servira de tremplin, à tous les niveaux de la société, pour des activités de sensibilisation aux problèmes de sécurité routière. Cette semaine sera consacrée aux jeunes usagers de la route, notamment aux jeunes conducteurs, qui sont les premiers exposés au risque de décès, de traumatismes et d'incapacité. Les mesures concrètes décidées à l'issue de cette semaine seront toutefois destinées à l'ensemble des usagers de la route, quel que soit leur âge. Cette manifestation, qui aura lieu du 23 au 29 avril 2007, s'inspirera de la Journée mondiale de la Santé 2004, qui avait pour thème "L'accident de la route n'est pas une fatalité", et d'autres semaines précédemment organisées par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, ainsi que de l'expérience de plusieurs pays concernant des actions de promotion de grande envergure. Quelques-unes des manifestations phares envisagées lors de la semaine mondiale de

sécurité routière sont une assemblée mondiale des jeunes pour la sécurité routière et une deuxième réunion des parties intéressées. Un grand nombre d'organismes partenaires seront invités à s'associer à l'OMS et aux commissions économiques régionales des Nations Unies pour préparer ces manifestations ou d'autres événements, et participer à leur déroulement. Cette semaine sera l'une des principales manifestations organisées par le Groupe de Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière. Pour plus d'informations, veuillez contacter Laura Sminkey : sminkeyl@who.int

La sécurité routière en Afrique : comment concrétiser la volonté d'action?

La dangerosité des routes fait payer un lourd tribut social et économique aux pays africains. Selon le *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation*, en 2002, c'est en Afrique que le taux de mortalité imputable aux accidents de circulation était le plus élevé ; il s'établissait à 28,3 pour 100 000 habitants contre 26,4 pour 100 000 habitants, 18,6 pour 100 000 habitants et 17,4 pour 100 000 habitants dans la Région de la Méditerranée orientale, dans la

Région de l'Asie du Sud-Est et dans la Région européenne respectivement. D'autres études montrent également qu'en Afrique, les accidents de la circulation sont la deuxième cause de décès chez les 5-44 ans, ce qui est extrêmement inquiétant lorsqu'on sait que la moitié de la population africaine a moins de 16 ans. Les accidents de la route, dont le coût économique annuel moyen a été estimé à près de 2% du produit national brut des pays d'Afrique, représentent également une lourde charge pour les ménages. Ainsi, au Kenya, plus de 75% des victimes d'accidents de la circulation sont de jeunes adultes à un âge productif. Les familles se trouvent souvent acculées à la pauvreté après avoir perdu leur soutien de famille. Un groupe de travail africain sur la sécurité routière, qui s'est réuni à Addis-Abeba en octobre 2004, a recensé les principales causes d'accident de la circulation sur le continent africain, parmi lesquelles la formation inadéquate des conducteurs, la facilité d'obtention du permis de conduire, la méconnaissance du code de la route par les piétons, le mauvais état des véhicules et de l'infrastructure routière, les excès de vitesse et la surcharge des véhicules, le manque de cadres institutionnels en faveur de la sécurité routière, ou leur insuffisance, et la non application des règles et des règlements existants. Le mauvais aménagement de la voirie, l'insuffisance de trottoirs ou de passages protégés par exemple, rend les piétons extrêmement vulnérables. Ces problèmes sont bien connus et plusieurs pays africains ont déjà mis en place des organismes de coordination de la sécurité routière destinés, par exemple, à améliorer la conception des routes, à mettre en place des plans d'ingénierie de la circulation en milieu urbain, à mettre au point une législation relative aux autoroutes, à instaurer un contrôle technique des véhicules, à mettre en place une formation et une éducation à la sécurité routière et enfin à créer un dispositif d'évaluation et d'aide après un accident. La Commission

IN MEMORIAM

Le Groupe de Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière a la douleur d'annoncer le décès de Bernard Périsset, l'un de ses membres fondateurs.

Bernard, avocat à l'Office fédéral des routes (Suisse), président du Groupe de travail 1 de la sécurité et de la circulation routière depuis 1999, est décédé subitement le dimanche 16 octobre 2005. Il laissera le souvenir d'un inlassable défenseur de la sécurité routière en Europe, à l'enthousiasme communicatif. Le Groupe de Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière perd l'un de ses membres les plus dynamiques, un homme exceptionnel et un ami très cher. En sa mémoire, nous nous devons de poursuivre l'action qu'il avait contribué à engager et qu'il avait si brillamment défendue.



© C. Simone, Task Force for Child Survival, 2004



Ci-dessus : Différents usagers de la route à Dakar (Sénégal)

A gauche : Réseau routier en mauvais état et usagers vulnérables au Malawi

économique pour l'Afrique (CEA), fervent défenseur de sécurité routière sur le continent africain, a organisé entre 1984 et 1997, en collaboration avec d'autres institutions, trois congrès sur la sécurité routière. Ces rencontres ont permis de recenser plusieurs problèmes, d'en évaluer l'importance, de déterminer des stratégies pour les résoudre et d'évaluer les progrès accomplis. La CEA prévoit d'organiser, en 2007, le quatrième congrès africain sur la sécurité routière.

La CEA a aussi entrepris une étude visant à améliorer la sécurité des piétons et des enfants en milieu urbain et a édité, en collaboration avec le laboratoire de recherche sur les transports (Royaume-Uni), un guide à l'usage des conducteurs de poids lourds.

La CEA a récemment participé à des actions en faveur de sécurité routière dans le cadre du programme sur la politique des transports en Afrique subsaharienne. En 2005, ce programme visait à améliorer le partage des connaissances sur la sécurité routière entre les pays partenaires et à harmoniser les normes et les mesures fondamentales de sécurité routière au niveau régional. Pour parvenir à ces objectifs, le programme prévoyait de publier des bonnes pratiques, de promouvoir la préparation de normes et de modèles de sécurité appropriés et d'adopter des dispositions réglementaires communes.

Dans certains pays d'Afrique, les initiatives de sécurité routière donnent déjà des résultats positifs.

Ainsi, en 2004, au Kenya, la stricte application du code de la route a entraîné une baisse spectaculaire tant des accidents mortels que des accidents se soldant par de graves traumatismes. Au Mozambique, le nombre d'accidents se produisant sur la route reliant Maputo à l'Afrique du Sud (N4) a baissé grâce à la surveillance constante, à l'étude et à l'élimination des "points noirs" et à l'organisation régulière de semaines sur la sécurité.

Les pays africains doivent, globalement, faire davantage d'efforts pour réduire le nombre d'accidents de la route, y compris d'accidents mortels. Les causes des accidents de la route et les solutions à y apporter ont déjà fait l'objet de nombreuses réunions. Il est maintenant urgent de prendre des mesures. La CEA, basée à Addis-Abeba, est le bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique. Pour de plus amples informations : www.uneca.org/

Article de Joseph Atta-Mensah, CEA.

La Banque mondiale crée un dispositif mondial pour la sécurité routière

La Banque mondiale envisage de créer un dispositif mondial pour la sécurité routière, destiné à apporter un financement dans les domaines pour lesquels les ressources sont actuellement limitées, tant au niveau mondial qu'au niveau national. Au niveau mondial, la coordination, la promotion, la gestion du savoir et la recherche et développement d'instruments et de produits ; au niveau national, le développement des capacités institutionnelles, les stratégies de sécurité routière et d'autres projets. Ce projet triennal sera doté d'un budget de US \$ 5 millions répartis en deux financements distincts, l'un pour les activités mondiales, l'autre pour les projets nationaux. Ce dispositif sera, dans un premier temps, géré par la Banque mondiale en consultation avec les donateurs et les organisations partenaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Tony Bliss : abliss@worldbank.org

L'Union africaine se préoccupe de sécurité routière

Les ministres africains chargés des transports et des infrastructures se sont réunis en avril dernier à Addis-Abeba pour étudier l'importance et le rôle des transports dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La déclaration issue de cette réunion, reconnaissant que, pour atteindre les OMD, il convient d'améliorer la sécurité routière a **fixé comme cible la réduction de 50% d'ici 2015 du nombre de victimes des transports et des accidents de la circulation**. La déclaration signale également qu'il faut améliorer les soins médicaux d'urgence aux victimes d'accidents de la route, notamment en milieu rural.

Réseau de recherche sur les accidents de la route : renforcement des capacités en Afrique et en Asie du Sud

Le réseau de recherche sur les accidents de la route (RTIRN) est un partenariat mondial réunissant plus de 150 personnes de 30 pays, dont l'objectif est de réduire la charge mondiale des accidents de la circulation – notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire – en menant des recherches ou en les favorisant et en exploitant les résultats.

Le RTIRN a organisé sa première conférence plénière internationale lors de la neuvième réunion du Forum mondial pour la recherche en santé qui a récemment eu lieu à Mumbai (Inde). Cette conférence a mis en exergue le lien entre accidents de la route et pauvreté : les plus démunis et les personnes vivant dans les pays à revenu faible ou intermédiaire sont les plus vulnérables face aux accidents de la circulation. Les différents intervenants ont également souligné que, si l'on connaît bien les mesures permettant de prévenir efficacement les accidents de la circulation dans les pays à revenus élevés, on connaît plus mal les stratégies permettant d'appliquer des interventions efficaces contre les accidents de la route dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

En 2002, grâce au financement du Forum mondial pour la recherche en santé, le réseau de recherche sur les accidents de la route a lancé trois études d'envergure modeste au Kenya, au Pakistan et en Ouganda. Ces études ont porté sur la faisabilité des interventions de sécurité routière dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires ; elles se sont attachées aux préférences des communautés, aux stratégies de mise en oeuvre et à l'exploitation des sources de données existantes. Elles ont permis d'enrichir le corpus des connaissances dans ce domaine et surtout de renforcer les capacités de recherche dans ces pays. Pour plus d'informations : www.rtirn.net *Articles d'Adnan Hyder et de Nhan Thanh Tran, Johns Hopkins, School of Public Health.*

Prévention des accidents de la route par la participation au recensement et à la mise en oeuvre d'interventions au Kenya

Cette étude, qui visait à un recenser les interventions qu'il était possible de mettre en oeuvre pour prévenir efficacement les accidents de la route, se fondait sur des méthodes impliquant la participation des parties intéressées. Un échantillonnage dirigé des parties intéressées intervenant dans le domaine des transports urbains et de la santé publique a été effectué. Le point de vue des personnes interrogées sur les causes des accidents de la route et les stratégies permettant de les éviter ont été recueillis selon des méthodes qualitatives (groupes types, entretiens auprès

d'informateurs bien placés, ateliers de concertation). Les résultats obtenus ont été comparés aux données tirées de l'examen systématique de la littérature actuelle sur les accidents de la circulation. Les participants à l'étude ont recensé plusieurs causes aux accidents de la route, allant des comportements individuels au caractère inadapté des infrastructures urbaines. Ils ont proposé une meilleure formation des conducteurs et une application plus sévère de la loi. Le point de vue des parties intéressées correspond étroitement aux opinions exprimées dans la littérature sur les causes des accidents de la route et les interventions susceptibles d'y remédier qui a été examinée. Les résultats de cette étude semblent indiquer qu'il convient

d'adopter au Kenya une approche pluridimensionnelle faisant participer tous les groupes intéressés à la prévention des accidents de la route. Il faut aussi améliorer la mise en réseau et la collaboration des différentes parties impliquées pour éviter le dédoublement des services et pour favoriser l'émergence d'un message unique en faveur de la sécurité routière.



minibus collectifs (matatas) à Nairobi (Kenya)



Photos : J.Kaman/Travel-Images.com

Photos : O. Kobusingye/AFRO

Dans le sens des aiguilles d'une montre : en Afrique, certains usagers sont particulièrement exposés au risque d'accident de la route ; gare routière à Quetta (Pakistan) ; en Ouganda, grâce à leur gilet réflecteur, les motocyclistes sont facilement visibles.

Application de principes directeurs pour estimer la charge des accidents de la route au Pakistan

Cette étude visait à mettre au point et à appliquer dans les pays à revenu faible ou intermédiaire une méthodologie abordable, permettant, à partir des sources de données disponibles, d'estimer le risque d'accident de la route et l'ampleur du phénomène.

Une revue systématique des publications scientifiques et de la littérature grise sur les accidents de la circulation et la charge de morbidité a été effectuée pour recenser les variables et des sources de données disponibles sur la situation dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Des experts de premier plan dans les domaines de la santé publique et des transports ont ensuite été consultés pour la gestion des différents types de données. Tout cela a permis de mettre au point des principes directeurs dans les domaines suivants:

- recensement de toutes les sources de données et des variables disponibles
- évaluation des sources de données
- examen de la validité et de la fiabilité des données
- critères d'inclusion ou d'exclusion des données
- standardisation des données
- compilation des estimations au niveau national

Au Pakistan, après la revue de littérature, on a demandé aux ministères concernés, à la police, aux hôpitaux et aux organisations non gouvernementales du pays de fournir des données systématiques sur les accidents de la circulation. Après avoir été recueillies et saisies, toutes les données ont été soigneusement examinées par l'équipe chargée de l'étude et par des experts locaux, qui en ont évalué la validité et la fiabilité. L'inclusion ou l'exclusion des données a été décidée sur la base de cette évaluation. Toutes les données incluses dans l'étude ont ensuite été standardisées sur la base de dénominateurs communs et ont servi à estimer la charge des accidents de la route au Pakistan. Les résultats obtenus grâce à cette étude ont montré qu'il était possible d'estimer la charge des accidents de la circulation même lorsque les sources de données étaient limitées.

Protéger les usagers de la route vulnérables en améliorant leur visibilité : étude pilote en Ouganda

Cette étude visait à évaluer dans quelle mesure il était possible d'utiliser des dispositifs d'amélioration de la visibilité pour réduire le nombre d'accidents frappant les motocyclistes et les cyclistes en Ouganda. Un échantillon transversal de motocyclistes et de cyclistes a été constitué à Kampala. Les personnes ont été interrogées sur les préférences de la communauté en matière de dispositifs d'amélioration de la visibilité et sur les

stratégies de distribution de ces dispositifs, suivant des méthodes qualitatives telles que des groupes types ou des entretiens approfondis.

Parmi les dispositifs d'amélioration de la visibilité actuellement disponibles en Ouganda, les plus prisés par les cyclistes sont le gilet réflecteur et les rubans réflecteurs à placer sur le vélo. Les personnes interrogées ont indiqué que le gilet était avantageux parce qu'il pouvait être porté par-dessus n'importe quel type de vêtements et que le ruban réflecteur présentait l'avantage de pouvoir être placé sur le vélo une fois pour toutes. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils n'utilisaient pas de dispositifs d'amélioration de la visibilité, les cyclistes ont répondu qu'ils ignoraient leur existence, qu'il ne savait pas qu'ils étaient efficaces, que, selon les conditions climatiques, le gilet réflecteur était inconfortable ou qu'il n'existait pas de législation rendant l'usage de ces dispositifs obligatoire. Il a été proposé de faire distribuer à grande échelle les dispositifs d'amélioration de la visibilité par les préposés des parkings à vélos ou par les autorités municipales. Les participants ont aussi souligné que les fabricants et les distributeurs locaux de vélos devaient participer et qu'il fallait que les dispositifs d'amélioration de la visibilité soient abordables pour les couches les plus pauvres de la population.

Cette étude a également montré que le recensement des accidents de la circulation à partir des données fournies par la police et des auto-déclarations est un bon moyen d'évaluer l'efficacité des dispositifs d'amélioration de la visibilité, alors que cela est plus difficile avec les données fournies par les hôpitaux car les accidents ne sont pas toujours répertoriés par cause.



La treizième Conférence internationale sur la sécurité routière

La treizième Conférence internationale sur la sécurité routière sur quatre continents, co-organisée par l'institut suédois de recherche sur les routes et les transports et par le Ministère polonais des Infrastructures, a eu lieu à Varsovie du 5 au 7 octobre 2005, avec la participation du Partenariat mondial pour la sécurité routière, du forum des instituts de recherche européens sur la sécurité routière, du conseil de recherche sur les transports, du centre sud-africain de recherche industrielle et scientifique et des instituts européens de recherche sur les transports. La conférence s'est déroulée sous les auspices du Conseil polonais de la sécurité routière et l'Université de technologie de Gdansk. Pour plus d'informations sur cette conférence : www.vti.se/templates/Page___3566.aspx

Drive Alive

En Afrique du Sud, on déplore un accident de la route toutes les quatre secondes. L'organisation non gouvernementale Drive Alive s'efforce d'améliorer la sécurité routière en organisant des campagnes de sensibilisation dans les médias. Elle diffuse aussi des publicités dans des magazines universitaires, dans les stations de radio communautaires et dans les journaux pour encourager les conducteurs à adopter des habitudes de conduite plus sûres.

Drive Alive publie des informations sur la sécurité routière et sur les dangers de la conduite en état d'ébriété et elle se bat aussi pour une application plus stricte du code de la route. Elle souhaite amener les autorités à reconnaître la nécessité de rendre la présence de la police plus visible et de réprimer plus sévèrement les infractions au code de la route.

Drive Alive a récemment lancé le projet "Thubatse", qui entre dans le cadre d'une initiative visant à faire participer les écoles à l'éducation des piétons à la sécurité routière. Cinq écoles secondaires et 15 écoles primaires de la province de Limpopo y participent. Les enfants sont sensibilisés à la sécurité routière par le biais de pièces de théâtre, d'ateliers de musique et de

concours artistiques. Drive Alive offre aussi à chaque élève un sac à dos réflecteur. Cette organisation envisage actuellement d'introduire, à titre préventif, des dispositifs réflecteurs sur tous les uniformes portés par les élèves.

Pour plus informations : www.drivealive.org.za
Article de Moira Winslow, Drive Alive.

Création de partenariats pour la prévention des accidents de route en Pologne

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) collabore actuellement avec le Partenariat mondial pour la sécurité routière en vue d'améliorer la qualité des soins médicaux d'urgence et des services de secours en Pologne. Les autres partenaires sont la Croix-Rouge (Autriche et Pologne), Holmatro, l'Organisation mondiale des Secours, le Ministère polonais de la Santé, le conseil polonais de la sécurité routière, les pompiers polonais et la police polonaise. Fin 1999, la Pologne a été le premier pays ciblé par le partenariat mondial pour la sécurité routière. Le partenariat, initialement axé sur les secteurs du transport et de l'automobile, a été progressivement étendu à d'autres secteurs tels que l'assurance, la recherche, l'éducation et la santé. Avec l'extension du partenariat, un

système qui permet d'élaborer, de contrôler et d'évaluer globalement les projets a été instauré.

En 2002, l'OMS a entamé une collaboration avec le Partenariat mondial pour la sécurité routière dans le domaine des services médicaux d'urgence en Pologne. Un projet a été mis en oeuvre en 2004 après avoir été finalisé. Dans un premier temps, la situation des services d'urgence a été évaluée dans deux régions administratives, ce qui a permis de mettre en évidence une mauvaise coordination des différents services de secours sur les lieux des accidents et des insuffisances dans la formation et dans l'encadrement du personnel. Le projet va maintenant être poursuivi pour tenter de pallier ces points de faiblesse.

Pour plus d'informations, contacter Melecki Khayesi : khayesim@who.int ou Kathleen Elsig : Kathleen_elsig@yahoo.com

Fleet Forum 2005

Quarante organisations humanitaires et autres organisations partenaires se sont réunies les 27 et 28 octobre 2005 pour étudier les problèmes qui se posent en matière de sécurité routière et les solutions qu'il est possible d'y apporter. Le Fleet Forum de l'ONU a principalement pour objectif d'accroître la sécurité sur les routes.



Page précédente : des écoliers assistent à un cours sur la sécurité routière

De gauche à droite : une ambulance polonaise ; le Président du Costa Rica, Abel Pacheco, présente le *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation* ; les accidents de la route sont la première cause de traumatismes parmi le personnel humanitaire

Les organisations humanitaires interviennent souvent dans des conditions extrêmes, tant du point de vue géographique que du point de vue politique, de sorte que la sécurité routière est une question cruciale pour les conducteurs, les passagers et les autres usagers de la route. Dans un environnement hostile, la sécurité est aussi d'une importance primordiale. Le Fleet forum de l'ONU collabore avec divers organismes compétents en vue de coordonner et de promouvoir des programmes de formation destinés à sensibiliser le personnel de transport des organisations humanitaires et à améliorer ses compétences.

Ce forum est une initiative de la Fédération internationale de la Croix-Rouge, du Programme alimentaire mondial, de World Vision International et de TNT, entreprise internationale de transport et de logistique. Avec ses partenaires, il élabore, pour les organisations humanitaires, des normes de transport en vue de professionnaliser la gestion du parc automobile. En 2005, le Fleet forum a tenu sa troisième réunion annuelle ; un secrétariat permanent à Genève fournit appui et informations à un nombre croissant d'organisations participantes, de partenaires commerciaux et d'autres parties intéressées. Pour plus d'informations : www.fleetforum.org Article de Rob McConnell, Fleet Forum de l'ONU.

Le Costa Rica présente le *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de circulation*

Le Costa Rica est l'un des premiers pays d'Amérique centrale pour la promotion de la sécurité routière. Ces cinq dernières années, le taux de mortalité par accident de la circulation a constamment baissé, passant de 20 à 14 pour 100 000 habitants le 20 juin 2005, le président du Costa Rica, Abel Pacheco, a présenté, avec le ministre des transports et le sous-directeur auprès du ministre de la santé, le Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de circulation. La présentation du rapport a eu lieu en présence de membres du personnel de différents ministères ainsi que d'officiers de police et d'élèves d'une école publique. Le président a remis à un prix aux étudiants ayant obtenu d'excellents résultats en matière de sécurité routière. La présentation du rapport a marqué le début des manifestations qui se sont déroulées pendant la semaine de la sécurité routière organisée par le Conseil national de la sécurité routière (COSEVI). Le COSEVI est chargé d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques afin d'améliorer la sécurité sur les routes. Il est composé de représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales et du secteur privé.

Après la présentation du rapport et à l'issue de la semaine de sécurité routière, le Ministère des Transports a demandé à l'OMS de co-parrainer une conférence sur la sécurité routière en Amérique centrale. Le Dr Mirta Roses, Directeur régional de l'OMS pour les Amériques soutient pleinement cette initiative. Pour plus d'informations, contacter Alberto Concha-Eastman : conchaal@paho.org

L'action de la CESAO dans le domaine de la sécurité routière

La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) vient d'achever une étude sur la sécurité routière dans la région. Il s'agit d'une étude détaillée sur les législations routières actuelles, les statistiques concernant les accidents de la route, l'homologation des véhicules et la délivrance des permis de conduire, la formation des conducteurs et le rôle de la société civile. L'étude recense les principaux problèmes relatifs à chaque point susmentionné et met l'accent sur les bonnes pratiques actuellement mises en oeuvre. L'étude porte sur 7 des 13 pays membres de la région de la CESAO et il est prévu de couvrir les pays restant entre 2006 et 2007. La CESAO prévoit d'organiser les 28 et 29 novembre 2005 à Mascate (Oman) un atelier régional sur la mise en oeuvre de bonnes pratiques de sécurité routière, en coopération avec la Fondation de la FIA. Au cours de cet atelier, on présentera aux participants venant de services chargés de circulation routière et

d'autres organismes concernés certaines bonnes pratiques de sécurité routière telles que l'introduction en Jordanie d'un programme de cyberéducation à la sécurité routière destiné aux enfants et la création, au Bahreïn, de circuits de sensibilisation à la sécurité routière, également pour les enfants. L'atelier sera aussi l'occasion de signaler certaines pratiques à éviter.

L'objectif est d'élaborer une stratégie pour améliorer et de contrôler la situation en matière de sécurité routière dans la région de la CESAO. La CESAO a également préparé un plan d'action pour mettre en oeuvre l'Accord des routes internationales dans le Mashreq arabe, entré en vigueur le 19 octobre 2003, qui couvre plus de 31 000 km de routes de la région de la CESAO et prévoit des dispositions spéciales en matière de numérotation des routes et de signalisation. Une fois totalement mise en oeuvre, cet accord aura un effet positif sur les normes de sécurité routière, ce qui contribuera à faire baisser le nombre de décès sur les routes dans cette région.

Pour plus d'informations sur la CESAO : www.escwa.org.lb/
Article de Bassam Anani, CESAO.

Atteindre des objectifs ambitieux en matière de sécurité routière

De nombreux pays européens ont fixé des objectifs en matière de sécurité routière d'ici 2010-2012. Le programme du Centre conjoint de Recherche sur les Transports (2004-2006) – approuvé par les ministres des transports des pays de l'OCDE et des pays membres de la CEMT – prévoit un projet de recherche sur la réalisation d'objectifs ambitieux en matière de sécurité routière. Ce projet, qui a débuté en 2005, est axé sur des travaux de recherche susceptibles de contribuer à la prise de décisions à un haut niveau et à la réalisation d'objectifs nationaux de sécurité routière. Il consiste : a) à recenser les priorités en matière de sécurité routière ; b) à envisager les stratégies à mettre en oeuvre ; c) à entreprendre des recherches sur les mesures supplémentaires nécessaires pour atteindre les objectifs nationaux en matière de sécurité routière et d) à analyser les problèmes de financement et d'allocation des

ressources et à examiner s'il est possible de prendre de meilleures dispositions. Trente-cinq pays ont fait parvenir des réponses concernant leurs objectifs en matière de sécurité routière, la situation actuelle et les principaux problèmes. Les analyses menées à ce jour indiquent que, dans de nombreux cas, la poursuite des stratégies actuelles ne suffira pas à atteindre les objectifs fixés. Pour définir des approches novatrices pertinentes, l'étude s'inspirera des travaux menés actuellement ou récemment par l'OCDE ou la CEMT, s'intéressera à d'autres groupes à risque pour lesquels on n'arrive pas à obtenir une réduction de la mortalité et explorera divers domaines de recherche. Les résultats obtenus permettront de définir les meilleures méthodes pour réduire la mortalité et

répartir le financement et l'allocation des ressources entre la prévention des accidents et le traitement de leurs conséquences. Ce projet du Centre conjoint de Recherche sur les Transports est mené avec la participation de l'OMS et de la Banque mondiale et en consultation avec le groupe de la CEMT sur la sécurité routière, qui rend compte chaque année aux ministres des progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs en matière de sécurité routière. La présentation des résultats préliminaires du projet à la prochaine réunion de la CEMT, qui doit avoir lieu à Dublin en mai 2006 et à laquelle assisteront les ministres des transports des pays de l'OCDE et des pays membres de la CEMT, sera envisagée.

Pour plus d'informations, contacter John White : john.white@oecd.org

Publications et prochaines manifestations

Pour télécharger le rapport du Secrétaire général sur la crise mondiale de la sécurité routière :

www.who.int/violence_injury_prevention/media/news/1_9_2005/en/index.html

Pour télécharger la dernière résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à l'amélioration de la sécurité routière mondiale (A/60/L.8) :

www.who.int/violence_injury_prevention/publications/road_traffic/en/index.html Le texte est disponible dans les six langues officielles des Nations Unies.

Atelier sur la mise en oeuvre de bonnes pratiques de sécurité routière – Mascate (Oman), 28-29 novembre 2005. Coparrainé par la CESAO et la Fondation de la FIA. Pour de plus amples renseignements, contacter Bassam Anani (anani@un.org).

Les 8 et 9 décembre 2005, l'OPS et l'OMS ont organisé une conférence régionale sur la sécurité routière à Brasilia. Pour plus d'information, contacter Alberto Concha-Eastman (conchaal@paho.org).

Le nouveau Secrétariat du Réseau de recherche sur les accidents de la route (RTIRN) sera présenté à Candy (Sri Lanka) du 4 au 6 janvier 2006. Pour plus d'informations, contacter Adnan Hyder (ahyder@jhsph.edu).

La huitième Conférence mondiale sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité se tiendra à Durban (Afrique du Sud) du 2 au 5 avril 2006. Pour plus d'informations : www.safety2006.info/

La prochaine réunion du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière est prévue en mars 2006.

contact

Département Prévention de la violence et des traumatismes de l'OMS
www.who.int/violence_injury_prevention/en/
Adresse électronique : traffic@who.int téléphone : +41 22 791 2881